



n° 9

L'AFFRANCHE



Janvier 2018

*Feuille de choux pétésque d'infos locales
insolente, sarcastique et à grosse envie révolutionnaire.
Écrite par des militantEs de la CNT-PTT69.
Parution: quand on veut.*

Éditorial

La loi de finance 2018 a été votée (LOI n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018).

Comme le budget de l'état, elle est révélatrice de la politique du gouvernement et cette politique est édifiante (voir-ci contre).

Elle est uniquement tournée vers le monde de l'entreprise, de l'économie, des marchés.

Macron a reçu, le lundi 22 janvier à Versailles, 140 dirigeants de multinationales.

Rappelons que les multinationales ne créent pas d'emploi, qu'elles sont responsables du chômage de masse par les emplois qu'elles détruisent et les transformations du tissu économique qu'elles engendrent.

Rappelons qu'elles sont responsables de la pollution mondiale et de la destruction des ressources naturelles par le modèle de développement économique qu'elles imposent.

Rappelons qu'elles détruisent l'agriculture et le monde paysan, qu'elles dictent leurs critères de rentabilité et de profit.

Elles sont le symbole du capitalisme : énorme profit pour les dirigeants et les financiers-plan de restructuration, cadence, stress, objectifs irréalisables pour les travailleurs.

**Si il faut les inviter à Versailles
c'est pour leur réserver le
même sort qu'au dernier
propriétaire du lieu !**

Nouvelle loi de finance : De nouveaux cadeaux au patronat

Cadeau n°1 : LA BAISSÉ DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS.

Bizarrement, on en parle assez peu dans les médias et pourtant la baisse de l'Impôt sur les sociétés sera énorme. Pour 2018, le taux sera abaissé de 33,33 % à 28 % pour la première tranche de 500.000 € de bénéfice. Il descendra ensuite progressivement pour atteindre 25 % en 2022. Ce qui correspond à une diminution totale de 25 % ! 1/4 d'impôt en moins ! Pour 2022 on estime que cela correspondra à 11 Mds € que les entreprises paieront en moins!

Cadeau n°2 : LA SUPPRESSION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE.

Avec des arguments économiquement mensongers (L'ISF favorise l'évasion fiscale et empêche les plus riches d'investir) le gouvernement a vidé l'ISF de son contenu, le limitant aux biens immobiliers. Au lieu de 5 milliards, il ne rapportera plus que 1,8 milliard.

C'est donc 3,2 Milliards d'€ par an que les plus riches ne paieront pas et se mettront dans la poche.

Et comme on est jamais mieux servi que par soi-même, la ministre du travail Murielle PENICAUD se trouve être une très bonne bénéficiaire de cette mesure. En effet selon le régime de 2017, elle aurait du payer 62.000 € d'ISF mais, selon le calcul de la loi 2018, elle paiera... 0 euro !

Cadeau n°3 : BAISSÉ DES COTISATIONS PATRONALES.

C'est la mesure fiscale la plus importante et la plus coûteuse. Les sommes en jeu sont colossales. La loi de finance prévoit de transformer le CICE de Hollande (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) en baisse de charge sociale directe et pérenne pour l'employeur.

Pour la seule année 2016, c'est 18,5 Mds de créance fiscale que l'état ne percevra pas. Cumulé depuis 2013, soit 4 ans, c'est un total de 62,5 Mds !!! Ce n'est plus un cadeau, c'est le gros lot !

Quel a été le résultat de ces milliards de crédit d'impôt?

La prudence du rapport 2017 de France Stratégie (organe ministériel chargé d'évaluer le CICE) est accablante.

Sur la période analysée : "absence d'impact sur l'investissement, la recherche et les exportations". C'est-à-dire aucun effet sur la compétitivité ! Pour l'emploi le rapport est ubuesque : "100.000 emplois créés ou préservés (mais dans une fourchette large allant de 10.000 à 200.000)". En gros l'effet sur l'emploi est incalculable et, même en retenant le chiffre de 100.000, cela reste ridicule au vue des milliards engagés.

L'argument patronal selon lequel la baisse du coût du travail résoudrait la question de l'emploi est une nouvelle fois démenti par la pratique et la seule chose que le CICE a amélioré, c'est la trésorerie des entreprises !

Cadeau n°4 : BAISSÉ DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS DU CAPITAL

Sous prétexte de simplification, le gouvernement taxera à un taux unique de 30 % les revenus du capital (loyers, dividendes, plus-values de cession). Au passage, mine de rien, cette unification permettra aux plus riches d'économiser 1,3 Mds €. Cette réforme n'est donc qu'une baisse d'impôts déguisée. Autre problème l'OFCE (Observatoire Français Des Conjonctures Économiques) a, lui, chiffré cette baisse à 4 Mds € ! Le canard enchaîné a même calculé qu'en tenant compte de la CSG, le taux réel d'imposition passait à 12,8 %, soit encore plus bas que le premier taux de l'impôt sur le revenu !



Et pendant ce temps, pour les travailleurs, les chômeurs, les retraités...

FAIRE DES ÉCONOMIES :

Quant aux plus pauvres, ils devront se serrer la ceinture : aucune revalorisation du SMIC, aucune revalorisation du RSA et surtout 1,8 Mds € d'APL en moins grâce au nouveau mode de calcul que le gouvernement compte mettre en place.

Seul le minimum vieillesse augmentera.

Les Hôpitaux publics, eux, sont sommés d'économiser 1,6 Mds. En dix ans, ils ont déjà économisé 7 Mds €. Résultat, urgences saturées, personnel épuisé et en burn-out. Les milliards distribués aux entrepreneurs devraient l'être à la santé.

REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT AUX SALARIÉS

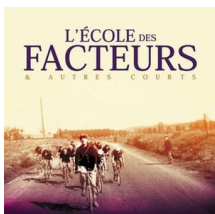
La mesure phare du gouvernement est celle censée "redonner du pouvoir d'achat" en supprimant les cotisations salariales SÉCU et chômage et en les remplaçant par une augmentation de la CSG.

Ainsi, il a été calculé qu'un Smicard gagnerait 21 € de plus par mois ! 252 € à la fin de l'année ! C'est mieux que rien, mais c'est plus proche du rien que du beaucoup et c'est pas avec une dépense si royale qu'on va relancer la consommation !

A titre indicatif le salaire de Macron chez Rothschild était de 31.000 € net par moi.

Ciné-Club de l'UD CNT 69
Dimanche 18 février à 16h

L'École des Facteurs (1947) de Jacques Tati et **Cours du Soir** (1967) de Nicolas Ribowski (scénario de Jacques Tati)



La projection sera suivie, autour d'un verre, d'une discussion animée par des postiers sur l'évolution de La Poste et des techniques managériales pour imposer les réformes

Rendez-vous tous les 3^{èmes} dimanches du mois à 16h au local de la CNT : 44 rue Burdeau 69001 Lyon (Métro Croix-Paquet)
Entrée Libre

NOUVEAU

L'UD CNT 69 vient de se doter d'un site
Venez nous retrouver sur :
www.cnt-f.org/cnt69/

Vous y trouverez toutes les infos sur la CNT 69
l'actualité de la CNT PTT
ainsi que tous les numéros de

L'AFFRANCHE

Site hébergé par WORDPRESS

Confédération Nationale du Travail
Syndicat CNT-PTT du Rhône

44 rue Burdeau 69001 LYON
cnt.ptt69@cnt-f.org – www.cnt-f.org/cnt69